FLASH - HANDICAP
n° 6 du 18 mars 2022

Lettre d'information bimensuelle du Service Documentation
EHESP Paris

ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Prestation sanitaire et sociale

Protection sociale complémentaire en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident dans la fonction publique de l'Etat – Texte intégral

Enseignement

Proposition de loi visant à revaloriser le statut des accompagnants des élèves en situation de handicap – Texte intégral

Question écrite Sénat de Monsieur Daniel Gremillet : Bilan de l'inclusion des élèves en situation de handicap en milieu scolaire – Texte intégral

Travail, Emploi

Nombre de postes offerts aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat – Texte intégral

Nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2022 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation – Texte intégral

Question orale Sénat de Madame Laure Darcos : Parcours en alternance des jeunes porteurs de handicap accueillis en institut médico-professionnel – Texte intégral

ARS

Contribution des régimes obligatoires d'assurance maladie au financement des agences régionales de santé pour l'année 2022 – Texte intégral

MDPH

Versement des subventions de l'Etat aux maisons départementales des personnes handicapées au titre de l'année 2022 – Texte intégral

Autres textes

Combattre le harcèlement scolaire – Texte intégral

Organisation des actions d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée – Texte intégral

Question écrite Sénat de Mme Christine Herzog : Droits des personnes en situation de handicap – Texte intégral

ACTUALITES BIBLIOGRAPHIQUES

Guide du parcours de soins : surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent(e) – HAS
La notion de parcours de soins dans une situation de surpoids ou d'obésité est complexe. Elle couvre des soins et un accompagnement multidimensionnel et pluriprofessionnel qui dépendent d'une évaluation globale individuelle et familiale et donc des besoins qui sont adaptés à l'âge et évolutifs. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des travaux publiés par la HAS dans le champ de l'obésité depuis 2011 et dans le cadre du chantier 4 « Pertinence et qualité » de la stratégie de transformation du système de santé (Ma santé 2022). Ils ont pour objectifs: -d'améliorer la précocité du repérage du surpoids et de l'obésité pour agir et prévenir l'évolution vers des stades plus évolués de la maladie -de proposer une graduation et une modulation de l'offre de soins selon des critères définis -d'impliquer l'enfant/l'adolescent(e)et sa famille,

les soignants et les professionnels des services et établissements médico-sociaux, le cas échéant, dans des soins et un accompagnement personnalisés tenant compte du contexte de vie -de favoriser la préparation de l'adolescent(e) à aller vers l'âge adulte et d'améliorer la continuité entre les soins pédiatriques et les soins aux adultes (un lien sera établi avec les travaux sur le parcours obésité de l'adulte) -de mettre en place une coordination des soins et un accompagnement autour et avec l'enfant/l'adolescent(e) et sa famille, pour un parcours sans rupture. HAS, 2022, 151p. – Texte intégral

Améliorer l'emploi des demandeurs d'emploi en situation de handicap – Direction interministérielle de la transformation publique
La DITP a expérimenté avec Pole Emploi une solution utilisant l'approche comportementale pour améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. L'expérimentation consistait à proposer aux recruteurs volontaires d'accompagner leurs offres d'emploi de la mention « entreprise handi-bienveillante ». Côté candidats, cette mention se retrouvait dans le moteur de recherche et permettait de filtrer des offres d'emploi sur ce critère. Afin de mesurer le potentiel d'impact de cette intervention, la DITP a mené un essai randomisé contrôlé sur 44 départements impliquant 111 534 employeurs en France pendant 5 mois. L'objectif : mesurer l'effet de la mention sur le nombre de candidatures reçues aux offres postées en général et de la part des personnes en situation de handicap. Direction interministérielle de le transformation publique, 2022, 36p. – Texte intégral

Des troubles sensoriels aux stratégies thérapeutiques. Autismes et psychanalyses IV – Amy Marie Dominique, Barral Armelle, Golse Bernard
L'approche transdisciplinaire des organisations autistiques, c'est-à-dire la réflexion à l'interface des différentes disciplines concernées, amène aujourd'hui à considérer les troubles de la sensorialité comme un maillon essentiel de l'étude des origines étiologiques des autismes. Au-delà des polémiques stériles et coûteuses qui n'ont pas encore cessé d'encombrer le champ des troubles du spectre autistique, ce nouvel ouvrage se centre sur le « comment » plutôt que sur le « pourquoi » des troubles autistiques. Il montre comment la question de la sensorialité et de ses dysfonctionnements (dyssensorialités) s'avère éclairante du point de vue développemental, clinique, mais aussi évolutif et thérapeutique. Editions Erès, Collection Approche de la psychanalyse, 2022, 344p. – Fiche détaillée de l'ouvrage

Comprendre la nouvelle évaluation des ESSMS – Haute Autorité de Santé
En France, quelque 40 000 établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnent les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants protégés et les personnes confrontées à des situations de grande précarité ou concernées par des addictions. Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif était d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités. Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer : une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS ; un nouveau cahier des charges fixant les exigences requises pour devenir un organisme autorisé à réaliser ces évaluations. Pour rappel, les évaluations de la qualité des ESSMS ne sont pas des missions d'inspection ou de contrôle ni des contrôles de conformité aux normes. Qu'est-ce qui change concrètement ? Que porte le référentiel national ? Comment a-t-il été construit ? HAS, 2022 – Texte intégral

Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
Le référentiel national d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) est structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes : la bientraitance et l'éthique, les droits de la personne accompagnée, l'expression et la participation de la personne accompagnée, la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement, l'accompagnement à l'autonomie, l'accompagnement à la santé, la continuité et la fluidité des parcours, la politique des ressources humaines, la démarche qualité et gestion des risques. Le référentiel comporte au total 42 objectifs déclinés en 157 critères d'évaluation. Ce manuel accompagne le référentiel. Il comporte des fiches critères qui précisent pour chacun des critères : son champ d'application, son niveau d'exigence, ses éléments d'évaluation (entretiens / consultation documentaire / observations) et les référencements associés. Il comporte également des fiches pratiques sur l'organisation de la visite d'évaluation, la conduite d'un accompagné traceur et d'un audit système, l'entretien avec les représentants du conseil de la vie sociale, la présentation du rapport d'évaluation, etc. HAS, 2022, 218p. – Texte intégral

Référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux – Haute Autorité de Santé
Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la HAS s'appuie sur un référentiel national commun à tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) centré sur la personne accompagnée. C'est le socle du dispositif d'évaluation. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation. Il a vocation à être utilisé : -par les ESSMS, pour réaliser des auto-évaluations de manière autonome -par les organismes

évaluateurs, comme outil de référence dans la conduite de la visite d'évaluation. Le référentiel est structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes : la bientraitance et l'éthique, les droits de la personne accompagnée, l'expression et la participation de la personne accompagnée, la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement, l'accompagnement à l'autonomie, l'accompagnement à la santé, la continuité et la fluidité des parcours, la politique des ressources humaines, la démarche qualité et gestion des risques. Le référentiel comporte au total 42 objectifs déclinés en 157 critères d'évaluation. HAS, 2022, 26p. – Texte intégral

Livre blanc. Renforcer l'accessibilité des dispositifs d'urgence sociale pour les populations sans domicile présentant une expérience biologique et sociale du handicap – CREAI Ile-de-France
Ce livre Blanc s'insère dans un projet scientifique global, initié suite à un appel à projet intitulé « Handicap et grande précarité » publié en 2018 par la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH). La finalité de cette recherche est de favoriser l'accessibilité de l'urgence sociale, en tant que premier maillon du dispositif Accueil Hébergement Insertion (AHI) qui est le service public de l'hébergement et d'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées, selon deux types d'accès : - L'accès aux dispositifs, équipements, locaux et institutions à bas seuil d'exigence de l'urgence sociale qui sont la porte d'entrée du secteur AHI. - L'accès aux accompagnements et dispositifs de droit commun, prévus par les politiques sociales définissant le champ social et médico-social, cet accès au droit commun étant conditionné par l'accès à l'urgence sociale. CREAI Ile-de France, 2021, 22p. – Texte intégral

Mental Health and Covid-19: Early Evidence of the Pandemic's Impact: Scientific Brief / Santé mentale et Covid-19 : premières preuves de l'impact de la pandémie : note scientifique – Organisation mondiale de la santé (OMS)
La pandémie de Covid-19 a eu de graves répercussions sur la santé mentale et le bien-être des personnes dans le monde tout en suscitant des inquiétudes quant à l'augmentation des comportements suicidaires. En outre, l'accès aux services de santé mentale a été gravement entravé. L'objectif de ce dossier scientifique est de présenter les preuves actuelles concernant les aspects de la santé mentale de la pandémie et d'informer les efforts de prévention, d'intervention et de rétablissement dans le monde entier. OMS, 2022, 11p. – Texte intégral

Vers un service public territorial de l'autonomie – Libault Dominique
Ce rapport d'une grande qualité, fruit d'une mission confiée à Dominique Libault par le Gouvernement en janvier 2021, pose une ambition nouvelle afin de garantir un parcours simplifié et des services de meilleure qualité pour les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap. Afin d'y parvenir, Dominique Libault préconise un rapprochement territorialisé des différents acteurs de l'autonomie : du sanitaire et du social d'une part, et des collectivités territoriales, de l'État, des ARS et de la Sécurité sociale d'autre part. L'objectif est ainsi de mieux coordonner l'ensemble de ces acteurs pour assurer une véritable continuité de l'accompagnement, en proximité. Pour répondre à cet enjeu, et au travers de 21 recommandations, le rapport pose de premiers jalons opérationnels pour préfigurer ce que pourrait être un « service public territorialisé de l'autonomie », déployé sur l'ensemble du territoire national, avec notamment : - Un guichet unique pour les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes en situation de handicap, les aidants, ainsi que les professionnels de santé et des secteurs et médico-sociaux ; - Un bouquet de services large, lisible et évolutif (accueil, information et sensibilisation, orientation et mise en relation, actions de repérage et de prévention…). Ces préconisations contribueront à nourrir la feuille de route fixée dans la nouvelle convention d'objectifs de gestion (COG) qui vient d'être signée entre la CNSA et l'État pour les cinq années à venir, et qui se fixe pour ambition de consolider le service public de l'autonomie dans l'ensemble du territoire et de simplifier toujours plus le parcours de l'autonomie de chacun. Ministère des solidarités et de la santé, 2022, 161p. – Texte intégral

La loi Kouchner, 20 ans après – Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)
Près de 20 ans après la promulgation de la « Loi Kouchner », la Commission des relations avec les associations de patients et d'usagers du Conseil national de l'Ordre des médecins (CORAP) a souhaité mener une étude des connaissances, expériences et pratiques actuelles auprès des médecins et des patients, à propos des droits et obligations des deux acteurs de la relation médicale. Les buts poursuivis par cette étude sont les suivants : -faire le constat de la connaissance et de l'application des principes de la loi par les deux acteurs de la relation médicale, le médecin et le patient -identifier des leviers à mettre en place pour améliorer la connaissance et l'application des principes de la loi Kouchner. L'objectif du présent rapport, après une présentation de la loi Kouchner (partie I), est de présenter la méthode (partie II) et les résultats de ce travail d'analyse (partie III) qui a été mené grâce la diffusion d'un questionnaire auprès d'une cohorte de médecins et d'un certain nombre de patients adhérents de différentes associations. CNOM, 2022, 77p. – Texte intégral

Propositions de la commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance – Commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance, Ministère des Solidarités et de la Santé
Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie, est intervenue le 1er février dernier lors de la séance plénière de la Commission pour évoquer la situation de crise initiée par la publication de l'ouvrage de Vincent Castanet : Les fossoyeurs, et réaffirmer sa volonté de renforcer la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance des personnes en situation de vulnérabilité. Elle a invité la commission à faire ses propositions en réponse à la crise. Sans précédent dans le fonctionnement de cette commission, tel est donc le motif de la présente contribution. Ses membres ont cependant fait le choix de donner un caractère transversal à leurs remarques et propositions car ils font le constat que la problématique soulevée ne se limite nullement aux EHPAD privés à but lucratif. Comme elle le fait depuis son installation, la commission énonce donc des propositions qui concernent toutes les situations de vulnérabilité, tous les âges et tous les lieux de vie. Elle espère en cela contribuer à une nouvelle vision de ce sujet qui concerne tous les citoyens et mérite l'attention de tous les élus et représentants de la nation, indépendamment de toute actualité. Ministère des solidarités et de la santé, 2022, 7p. – Texte intégral

Grand âge : le Gouvernement engagé en faveur du bien vieillir à domicile et en établissement – Ministère des Solidarités et de la Santé
Dossier de presse. Bien vieillir chez soi : une action du Gouvernement depuis 2017. Parce que tous les Français aspirent aujourd'hui à bien vieillir chez eux, comme la crise sanitaire l'a encore montré, le Gouvernement a pris un ensemble de mesures pour l'accompagnement des personnes à domicile. La création, à l'été 2020, d'une cinquième branche de la sécurité sociale couvrant le risque « autonomie », financée sur le long terme et pilotée par la Caisse nationale des solidarités pour l'autonomie (CNSA), va permettre le déploiement effectif et universel de cette politique du bien vieillir, dans tous les territoires. Pour accompagner le vieillissement de nos concitoyens chez eux, le Gouvernement porte une feuille de route, avec un investissement d'un milliard d'euros par an, d'ici 2025, en faveur du soutien à domicile. Cette feuille de route a été partagée avec les Départements, dont les premiers résultats sont : - 750 millions d'euros par an, d'ici 2025, pour augmenter les financements des services à domicile et en améliorer la qualité, dans le but de déployer, dans tous les territoires, le « virage domiciliaire » ; - 200 millions d'euros par an pour mieux rémunérer les professionnels de l'aide à domicile et renforcer l'attractivité des carrières ; - faciliter le parcours des personnes âgées souhaitant bien vieillir à domicile, tout en simplifiant les démarches engagées par leurs aidants ; - permettre à chacun de vieillir en bonne santé chez soi, grâce au déploiement d'un plan antichute dans toutes les régions. Un investissement du Gouvernement pour des EHPAD transformés, mieux médicalisés et attractifs. Le Gouvernement a rénové le modèle des EHPAD en agissant sur trois leviers d'action : - 2,1 milliards d'euros pour investir dans le bâti, les équipements du quotidien et le numérique pour les rendre plus chaleureux, plus humanisés et plus ouverts sur l'extérieur ; - 500 millions d'euros pour renforcer la médicalisation des EHPAD, grâce au financement de 20 000 postes de personnels soignants supplémentaires et grâce à un plan d'action visant à améliorer l'accompagnement médical des résidents dans les années à venir ; - 2,8 milliards d'euros pour revaloriser les salaires et renforcer l'attractivité des métiers en EHPAD, et pour sécuriser des collectifs de travail motivés auprès des personnes et des familles, avec l'augmentation des rémunérations de tous les professionnels d'EHPAD à hauteur de 183 euros nets par mois, le déploiement d'un plan métiers en lien avec le ministère du Travail pour développer les formations, la validation des acquis de l'expérience (VAE), et faciliter les recrutements urgents. Pour aller plus loin, le Gouvernement s'engage aujourd'hui à un renforcement des contrôles, à l'amélioration de la qualité d'accompagnement et à plus de transparence dans les EHPAD. Pour garantir et renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles, le Gouvernement présente ce jour, après avoir consulté l'ensemble des parties prenantes, cinq nouveaux engagements : - lancement d'un vaste plan de contrôle des 7 500 EHPAD de France en deux ans. Il commencera sur les EHPAD qui ont été signalés et sera accompagné d'un renforcement pérenne et significatif des moyens humains des ARS dédiés aux contrôles ; - créer un choc de transparence des établissements envers les résidents et les familles, avec la publication chaque année de dix indicateurs clés permettant d'évaluer et de comparer les EHPAD de France (ex. : le taux d'encadrement, le taux de rotation des personnels, le taux d'absentéisme, le profil des chambres (double/simple), le budget quotidien pour les repas par personne, la présence d'une infirmière de nuit et d'un médecin coordonnateur, les partenariats avec un réseau de santé, etc.) ; - engager tous les établissements dans une démarche « qualité », avec un nouveau référentiel d'évaluation favorisant la bientraitance et une procédure d'évaluation externe à la fois plus complète et mieux encadrée ; - créer un dispositif de médiation au service des résidents, familles et professionnels en cas de litige, et renforcer le rôle des familles et des résidents dans le fonctionnement quotidien des EHPAD ; - renforcer les outils juridiques et comptables permettant de mieux réguler les pratiques tarifaires des groupes gestionnaires d'EHPAD privés commerciaux, et d'assurer la transparence sur le bon usage des fonds publics. Ministère des solidarités et de la santé, 2022, 24p. – Texte intégral

La réforme des services à domicile – Ministère des Solidarités et de la Santé, Direction générale de la cohésion sociale
La présente notice a pour objet de présenter la réforme des services à domicile telle que votée par le Parlement dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 20221 et les modalités de sa mise en oeuvre dans les territoires. Elle s'adresse aux services des agences régionales de santé et des conseils départementaux en charge des dispositifs de soins et d'accompagnement à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ainsi qu'aux gestionnaires des structures intervenant auprès de ces publics. Ministère des Solidarités et de la Santé, 2022, 19p. – Texte intégral

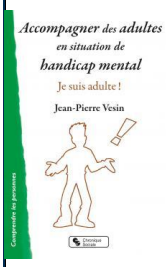
Mission « flash » sur la place et le rôle des proches des résidents en EHPAD – Biémouret Gisèle, Firmin Le Bodo Agnès, (Rapp.), Six Valérie, (Rapp.)
À la suite des révélations de Victor Castanet dans son livre Les Fossoyeurs, et dans la lignée des travaux qu'elle a consacrés à ce sujet, la commission des affaires sociales nous a confié la mission « flash » concernant le rôle et la place des proches des résidents en EHPAD. Pour cette mission ont été auditionnées quarante-sept personnes lors de dix-neuf auditions et tables rondes. Ces personnes auditionnées ont été nombreuses et issues de divers horizons afin de représenter l'ensemble des acteurs pouvant graviter autour de ce que l'on pourrait appeler « le monde de l'EHPAD ». Assemblée nationale, 2022, 13p. – Texte intégral

Mission « flash » L'EHPAD de demain : quels modèles ? – Hammerer Véronique, (Rapp.), Valentin Isabelle, (Rapp.), Fiat Caroline, (Rapp.)
L'EHPAD de demain doit d'abord remettre l'humain au centre de son fonctionnement. Sans surprise, notre première préconisation est de définir un ratio minimum obligatoire de personnels soignants « au chevet » des résidents, ce qui revient à doubler sans délai le personnel soignant dans nos EHPAD. Ce n'est qu'ainsi que nous mettrons fin à la maltraitance pour les résidents comme pour les personnels qui sont les victimes collatérales. Assemblée nationale, 2022, 11p. – Texte intégral

Mission « flash » : les conditions de travail et la gestion des ressources humaines en EHPAD – La Martin Didier (Rapp.), Brenier Marine (Rapp.), Isaac-Sibille Cyrille, (Rapp.)
La parution des Fossoyeurs, à la fin du mois de janvier de cette année, a provoqué une véritable onde de choc dans notre pays. Au-delà de la gravité des faits dénoncés, qui ont conduit la ministre déléguée chargée de l'autonomie à lancer une double enquête confiée à l'Inspection générale des finances et à l'Inspection générale des affaires sociales ainsi qu'une consultation des représentants des familles, des élus départementaux, des acteurs du secteur et des partenaires sociaux, l'ouvrage de Victor Castanet met en lumière le caractère dégradé des conditions de travail d'un personnel trop peu nombreux, pas suffisamment rémunéré, sans véritable perspective d'évolution professionnelle. Assemblée nationale, 2022, 8p. – Texte intégral

Mission « flash » sur la gestion financière des EHPAD – Janvier Caroline (Rapp.), Dubié Jeanine (Rapp.), Dharréville Pierre (Rapp.)
À la suite des révélations de Victor Castanet dans son livre Les Fossoyeurs sur le fonctionnement du groupe Orpea, la commission des affaires sociales a souhaité faire le bilan de la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) par le biais de quatre missions «flash»,dont une consacrée spécifiquement à la gestion financière des EHPAD. Les rapporteurs de cette mission ont procédé à une dizaine d'auditions d'acteurs ayant travaillé sur cette question, qu'il s'agisse d'acteurs institutionnels, d'experts comptables ou de spécialistes. Ces auditions ont mis en lumière les faiblesses du système actuel de tarification et de contrôle des dépenses des EHPAD qui ont permis le développement de pratiques financières contestables voire choquantes. Assemblée nationale, 2022, 8p. – Texte intégral

LU POUR VOUS



Accompagner des adultes en situation de handicap mental. Je suis adulte ! – Vesin Jean-Pierre
Considérer comme adultes à part entière les personnes en situation de handicap mental, ne va pas de soi pour les professionnels qui les accompagnent : "*Elles ne renvoient ni à l'enfant ni à l'adulte.*" La vulnérabilité et la dépendance à l'aide d'un tiers, constituent les principaux ressorts de leur infantilisation. N'ayant pas accès aux marqueurs traditionnels qui définissent le statut d'adulte dans notre société, elles se retrouvent coincées sur le seuil de la maison commune, pas tout à fait rejetées, mais pas pleinement acceptées, dans une situation appelée liminalité par certains anthropologues. Cet ouvrage interroge la réalité de cette liminalité dans un foyer occupationnel, puis analyse comment elle fait obstacle au devenir adulte des personnes accueillies. Nous nous demanderons ce qu'est un adulte aujourd'hui et comment cela se conjugue pour les personnes avec un handicap mental. Nous verrons que la déficience intellectuelle n'existe pas en soi,

qu'il faut plutôt parler "des déficiences", dont les conséquences se tissent avec la singularité de chaque sujet. Enfin, nous comprendrons que l'éthique est un levier puissant pour soutenir la responsabilité et l'autodétermination des personnes avec un handicap mental, comme l'est également la reconnaissance de leur vie affective et de leur sexualité. Editions Chronique sociale : Collection Comprendre les personnes, 2022, 190p. – Fiche détaillée de l'ouvrage

AGENDA NATIONAL
Communiqués de presse

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 17 mars 2022
« L'Etat s'engage pour réussir pleinement les Jeux Paralympiques de Paris 2024 en assurant la pleine éligibilité des équipements handisport au taux réduit de TVA de 5,5 % » – Voir le communiqué

Ministère des Solidarités et de la Santé, 17 mars 2022
« Publication de la feuille de route EHPAD-USLD 2021-2023 : vers des établissements plus médicalisés pour faire face au défi de la grande dépendance » – Voir le communiqué

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 17 mars 2022
« Vers un service public territorial de l'autonomie : Dominique Libault remet son rapport au Gouvernement » – Voir le communiqué

Ministère des Solidarités et de la Santé, 17 mars 2022
« Développer les mobilités actives pour lutter contre la perte d'autonomie : Jean-Marc Zulesi remet son rapport au Gouvernement » – Voir le communiqué

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 17 mars 2022
« Soutien accru aux salariés aidants : la Plateforme RSE de France Stratégie remet son avis au Gouvernement » – Voir le communiqué

Fiphfp, 17 mars 2022
« Lancement officiel de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans la Fonction publique à Mayotte » – Voir le communiqué

Ministère des Solidarités et de la Santé, 17 mars 2022
« Établissements de santé : Olivier Véran annonce 1,5 milliard d'euros supplémentaires pour soutenir les établissements de santé » – Voir le communiqué

Ministère des Solidarités et de la Santé, 17 mars 2022
« Le Gouvernement agit pour la santé et le bien-être des étudiants » – Voir le communiqué

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 16 mars 2022
« 4 ans de mise en œuvre de la stratégie nationale autisme et troubles du neuro-développement » – Voir le communiqué

Ministère des Solidarités et de la Santé, 15 mars 2022
« Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : remise du rapport Rivoire et lancement de nouvelles expérimentations de parcours simplifiés » – Voir le communiqué

CNSA, 15 mars 2022
« 5 ans pour consolider le service public de l'autonomie sur l'ensemble du territoire » – Voir le communiqué

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 14 mars 2022
« Lancement du Baromètre Emploi & Handicap : S'engager, le faire savoir et libérer la parole sur le handicap au travail » – Voir le communiqué – « Tout savoir sur le baromètre emploi & handicap ! » – Voir le communiqué

Ministère des Solidarités et de la Santé, 14 mars 2022
« Le Gouvernement lance un plan d'action pour renforcer les solidarités intergénérationnelles dans les établissements scolaires et les lieux de vie des personnes âgées » – Voir le communiqué

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 14 mars 2022
« Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2022 : bravo à l'équipe de France et cap sur Paris 2024 » – Voir le communiqué

HAS, 10 mars 2022
« La HAS publie le premier référentiel national pour évaluer la qualité dans le social et le médico-social » – Voir le communiqué

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 9 mars 2022
« Améliorer l'accessibilité et l'accès aux droits : mettre en œuvre la Stratégie relative aux droits des personnes handicapées 2021-2030 » – Voir le communiqué

Ministère des Solidarités et de la Santé, 9 mars 2022
« Publication de la charte de qualité des pratiques professionnelles encadrant la promotion des produits et prestations permettant de renforcer la qualité des soins » – Voir le communiqué

Ministère des Solidarités et de la Santé, 8 mars 2022
« Grand âge : le Gouvernement engagé en faveur du bien vieillir à domicile et en établissement » – Voir le dossier de presse

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 7 mars 2022
« Conférence des ministres chargés du handicap « Améliorer l'accessibilité et l'accès aux droits, mettre en œuvre la stratégie européenne 2021-2030 » – Voir le communiqué

CNSA, 7 mars 2022
« Simplification des demandes d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées vivant à domicile » – Voir le communiqué

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 4 mars 2022
« Covid-19 : Foire aux questions // handicap » – Voir le communiqué

Gouverment.fr, 3 février 2022
ANAE, l'avatar 3D de l'État qui informe en langue des signes française » – Voir le communiqué

Etude Homère
Participez à l'étude nationale sur la déficience visuelle, dénommée Homère – Voir le communiqué Voir le communiqué – Répondre à l'enquête

Appel à projets, appel à contributions…

CNSA, 10 mars 2022
« Rénovation des résidences autonomie » : Appel à projets 2022 : Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2022 – Voir le communiqué

Groupe de sociohistoire des éducations différenciées
« Mutations catégorielles dans les champs éducatifs de la jeunesse en France » : Appel à contribution au plus tard le 30 mars 2022 par courrier électronique aux adresses suivantes : martial.meziani@cyu.fr, virginie.dufournet@cyu.fr, a.derobert@univ-lyon2.fr, helene.cheronnet@justice.fr – En savoir plus

Fondation Pour l'Audition
2ème édition du Prix « Inclusion Surdités » : Date limite de candidature : 31 mars 2022 – En savoir plus

Colloques, congrès...

Webinaire (Canada), 23 mars 2022
« Favoriser une meilleure transition des étudiant(e)s en situation de handicap vers le marché du travail » – Webinaire du Capres – En savoir plus

Paris ou en ligne, 23 mars 2022
« Handébat 2022 » : les associations LADAPT, CFPSAA, 100% HANDINAMIQUE et APHPP déploient HANDÉBAT 2022 – En savoir plus

Webinaire, 29 mars 2022
« Handicap et grande précarité. L'angle mort des politiques publiques » : Webinaire de restitution de la recherche « Handicap sans abri » organisé par le CREAI Ile-de-France – En savoir plus

Saint-Brieuc, 29 et 30 mars 2022
« Les innovations et les nouvelles technologies au cœur de l'accompagnement des personnes avec autisme ou troubles du neuro-développement » : Colloque organisé par l'Adapei-Nouelles Côtes d'Armor – En savoir plus

Webinaire, 31 mars 2022
« Cartographie de la perte d'autonomie des personnes âgées à l'échelle départementale » : Webinaire organisé dans le cadre des rendez-vous de la recherche sur l'autonomie par l'IPP et la CNSA – En savoir plus

Webinaire, 31 mars 2022
« Cartographie de la perte d'autonomie des personnes âgées à l'échelle départementale » : Webinaire organisé par la CNSA et l'IPP – En savoir plus

Lille, 5 mai 2022
« Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap » **:** Colloque organisé par l'Agence Régionale de Santé en collaboration avec le CREAI Hauts-de-France – En savoir plus

Montpellier, du 5 au 7 mai 2022
« Congrès ETP 2022 » : 9ème congrès organisé par La Société d'Éducation Thérapeutique Européenne (SETE) – En savoir plus

Lyon, 12 et 13 mai 2022
« Agé·e·s et appareillé·e·s : les prothèses dans le vieillissement » : Colloque Corps et prothèses 2021-2022 – En savoir plus

Avignon, le 17 mai 2022
« Le Baluchonnage à la française ! » : Colloque organisé par Baluchon France – En savoir plus

Montpellier ou distanciel, 18 et 19 mai 2022
20ème édition du Congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie – En savoir plus

---

AGENDA INTERNATIONAL

Appel à contributions… Colloques, congrès...

France et Québec, du 28 mars au 1er avril 2022
« Semaine Handicap & Citoyenneté » : Organisée par l'Université Catholique de Lille (HADéPaS, CEM, Pôle HDC) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) – En savoir plus

En ligne (Québec), 9 et 10 mai 2022
« Éducation des élèves sourds ou ayant une surdité : entre participation sociale, inclusion et littératie » : Colloque organisé dans le cadre du 89e Congrès de l'Acfas – En savoir plus

Toulouse, du 18 au 20 Mai 2022.
« Bébé, Petite Enfance en COntextes » : Colloque interdisciplinaire international BECO – En savoir plus

Lyon, 19 et 20 mai 2022
« Trouble du Spectre de l'Autisme : développer, partager, innover ! » : 1er Colloque International du GNCRA - CRA RA – En savoir plus

Budapest (Hongrie) ou online, du 4 au 7 juin
« Lier la pratique clinique et la recherche pour de meilleurs soins de santé mentale en Europe » : 30ème congrès européen de psychiatrie EPA 2022 – En savoir plus

Podcasts, replay…

Onisep
« Parcoursup : Quels dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap ? » – Voir le tchat

Campus Condorcet
Le « Terrain de recherche » de la Plateforme SHS-Santé – Ecouter le podcat

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 , vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service Documentation – Ecole des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes Cedex et/ou par mail à bibliotheque@ehesp.fr

Ecole des hautes études en santé publique – EHESP Paris
20, avenue George Sand,
93 210 La Plaine Saint Denis - 02 99 02 24 50
En savoir plus sur le service documentation
Bibliotheque.paris@ehesp.fr

S'abonner / Se désabonner